

#### IMPORTANT

Cet appareil a été étudié avec soin. Pour tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre et pour votre sécurité, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation avant d'entreprendre les travaux de mise en place.

1. ENCOMBREMENT
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
3. INSTALLATION
4. UTILISATION
5. ENTRETIEN
6. SERVICE APRES-VENTE

Page
2
4
4
6
7
7



634



644



654

Illustrations non contractuelles.

## - MISES EN GARDE -

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes<sup>(3)</sup> lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes<sup>(3)</sup> en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits:
  - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (meublier, papier peint, boiserie...) à proximité immédiate de l'appareil.
  - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autres que ceux préconisés par le fabricant.
  - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
  - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite. - .

## - INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

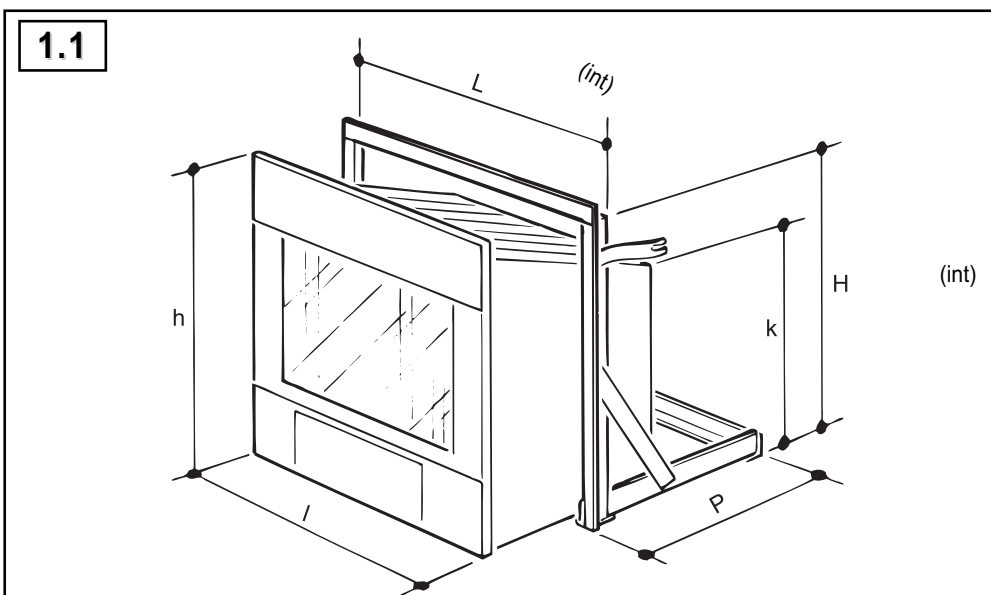
**Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent:**

- Une consommation de bois excessive: celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

**Pour éviter tous ces problèmes, faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa :**

- Contactez votre installateur pour une solution.

## 1. ENCOMBREMENT INSERT



INSERT	Façade de l'insert		Hauteur du fond k	Cadre gabarit (int)		
	h	l		H	L	P
654	692	716	540	660	665	460
644	602	716	450	570	665	460
634	530	648	400	500	595	405

<sup>(3)</sup> DTU 24.1 traitant des conduits de fumées ; DTU 24.2 traitant des travaux d'âtrerie ; NF EN 13229 foyers ouverts et inserts à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

## 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Insert	654	644	634
Catégorie de l'insert	Intermittent	Intermittent	Intermittent
Puissance calorifique nominale <sup>(1)</sup>	8 kW	7 kW	6 kW
Fonctionnement porte fermée uniquement			
Température moyenne des fumées porte fermée	240° C	232° C	224° C
Rendement	80 %	79 %	78,3 %
Taux CO (13% O <sub>2</sub> )	0,16 %	0,13 %	0,1 %
<b>Combustibles</b>	bois de chauffage	bois de chauffage	bois de chauffage
Taille des bûches	50 cm	50 cm	33 cm
Charge horaire nominale/maxi	2,3 kg / 9 kg	2,1 kg / 8,5 kg	1,8 kg / 8 kg
Intervalle de rechargement	1 h	1 h	1 h
Combustible de remplacement	lignite	lignite	lignite
Combustibles interdits tous les autres dont charbons et dérivés			
Tubes échangeurs	8	8	7
Section de passage des fumées	267 cm <sup>2</sup>	267 cm <sup>2</sup>	198 cm <sup>2</sup>
<b>Ventilateurs TURBO (230 V - 50 Hz)</b>	9 W (x2)	9 W (x2)	9 W (x2)
<b>Dépression (10 Pa = 1 mm CE)</b>			
Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa	12 Pa ± 2 Pa	12 Pa ± 2 Pa
Allure réduite	6 Pa ± 1 Pa	6 Pa ± 1 Pa	6 Pa ± 1 Pa
Maxi admissible	20 Pa	20 Pa	20 Pa
Poids net (brut +35 kg)	109 kg	97 kg	78 kg
Plaquette signalétique	dans le cendrier	dans le cendrier	dans le cendrier

(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, selon essais suivant EN13229.

### 2.1. DEFINITION

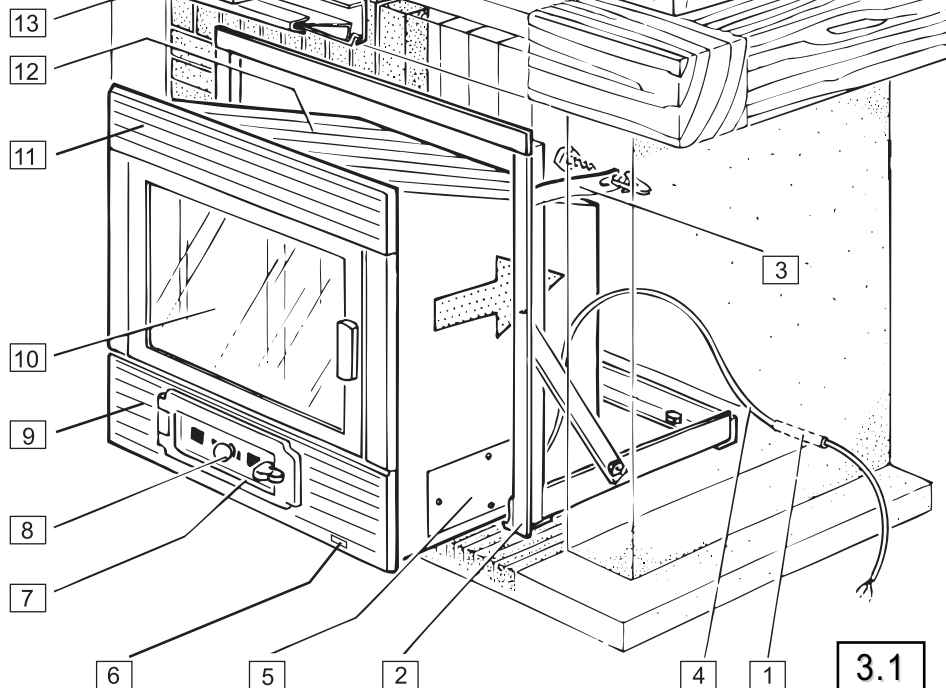
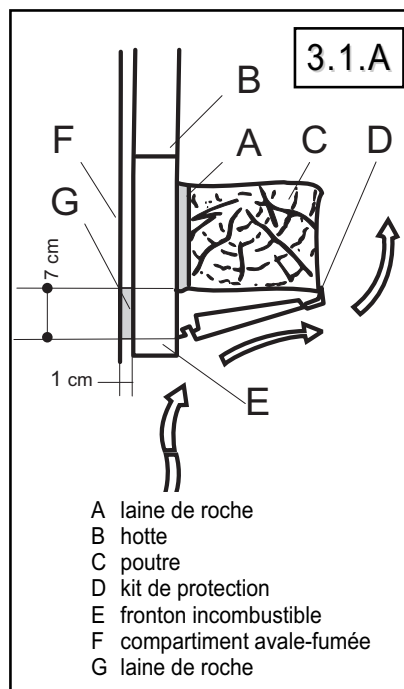
L'insert améliore le rendement des cheminées à foyer ouvert et leur sécurité. Les échanges calorifiques avec l'air de convection se réalisent dans l'enceinte thermique.

Pour un confort supérieur à celui de la convection naturelle, l'insert est équipé de deux turbines qui permettent 2 allures du débit d'air chaud.

La conception de l'insert permet un montage aisé et une accessibilité rapide facilitant le ramonage (pas de raccordement).

### 3. INSTALLATION

- 1 Passage du câble d'alimentation
- 2 Cadre gabarit
- 3 Patte de fixation
- 4 Câble d'alimentation
- 5 Trappe d'accès aux composants électriques
- 6 Interrupteur 3 positions
- 7 Porte de cendrier
- 8 Réglage air de combustion
- 9 Grille entrée air frais
- 10 Porte de chargement
- 11 Grille sortie air chaud
- 12 Tubes échangeurs
- 13 Protection de poutre (option)



#### 3.1. PRÉPARATION DE LA CHEMINÉE EXISTANTE

Le conduit doit être contrôlé conformément aux exigences du DTU 24.2 et DTU 24.1). Faire contrôler les matériaux et le bon état de l'avaloir. Aménager le trou de passage du câble électrique sur le jambage droit de la cheminée (Fig. 3.1, rep.1). Percer à un diamètre mini de 8 mm (fig. 3.2-C). Habiller le percement avec un tube de cuivre (par exemple), mater les extrémités pour ne pas blesser le câble.

##### 3.1.1 Entrée d'air

Une prise d'air frais extérieur positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement, surtout si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C.). Elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de: 1 dm<sup>2</sup>. Ne pas faire fonctionner l'insert si une hotte à évacuation est en service.

#### 3.2. NIVEAU D'INSTALLATION

Pour obtenir une bonne répartition de la chaleur dans la pièce, installer l'insert le plus près possible du sol.

Dans les grandes cheminées, ne pas surélever l'insert par rapport à la sole existante. L'insert doit aspirer l'air froid le plus bas possible. Une nappe d'air froid empêcherait une convection homogène.

La distribution d'air chaud de l'insert est interdite.

#### 3.3. CADRE-GABARIT

Le cadre-gabarit sert de guide d'installation à l'insert.

Retirer les 2 vis (Fig. 3.6). Dégager l'insert puis le cadre gabarit fixé à la palette par des vis.

Vérifier le niveau avant et pendant la pose de la finition maçonnée.

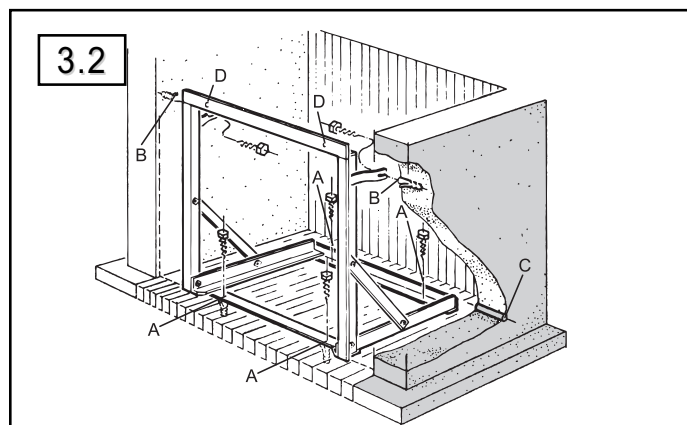
Vérifier la planéité de la sole de l'insert, faire un ragréage le cas échéant.

#### 3.4. INSTALLATION DU CADRE GABARIT (FIG. 3.2)

Placer le cadre et le centrer dans la cheminée. Le réglage en profondeur dépend de l'espace disponible et du choix des matériaux de finition.

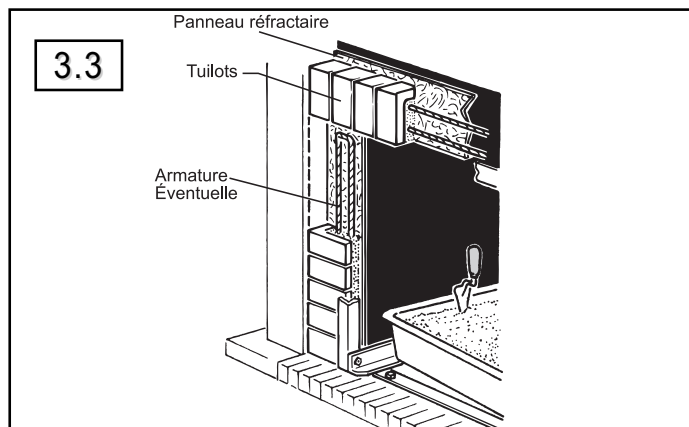
Le gabarit en position, marquer les 4 trous (A) sur la sole. Enlever le gabarit et percer (ø 8 mm). Introduire les chevilles. Fixer le gabarit avec les 4 vis à bois fournies. Caler le gabarit horizontalement.

Rabattre (si possible) les pattes contre les jambages de la cheminée. Percer et fixer. Si les jambages sont trop éloignés, noyer les pattes dans la maçonnerie de finition.



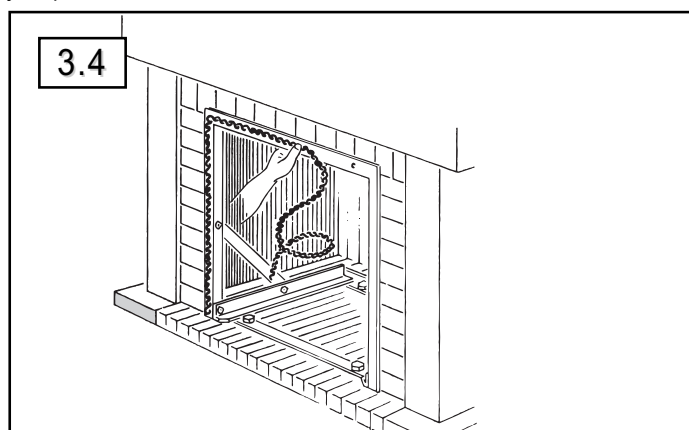
### 3.5. FINITIONS (FIG. 3.3)

Obturer l'espace compris entre l'ouverture de la cheminée et le cadre-gabarit. En fonction du style et de la nature des pierres de la cheminée, la finition, étanche, peut être réalisée :  
en pierres, tuiles, briques réfractaires maçonnés directement entre le cadre-gabarit et la cheminée,  
avec des éléments préfabriqués en atelier ou,  
avec des panneaux de tôle à visser directement sur le cadre-gabarit ou,  
avec des panneaux réfractaires à prédécouper (classés M0 ou A2-s1,d0).  
Si la cheminée est équipée d'une poutre en bois, isoler afin que sa température n'excède pas 85°C. L'installation d'un insert augmente l'échauffement de la cheminée et des matériaux environnants.



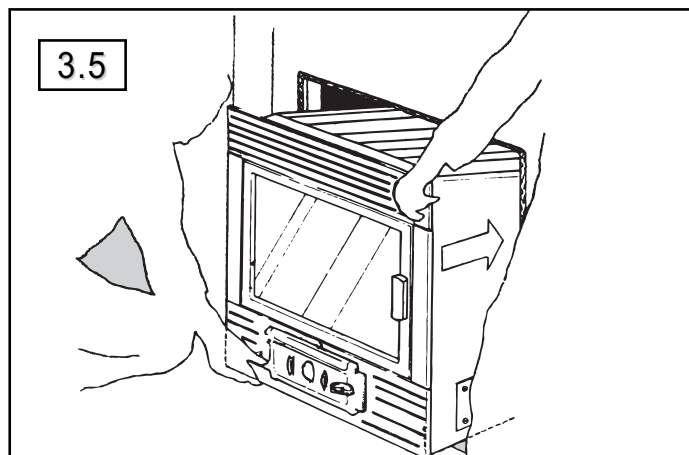
### 3.6. JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (FIG. 3.4)

Appliquer le joint autocollant sur le cadre-gabarit. Renforcer l'adhérence du joint par un filet de silicone.

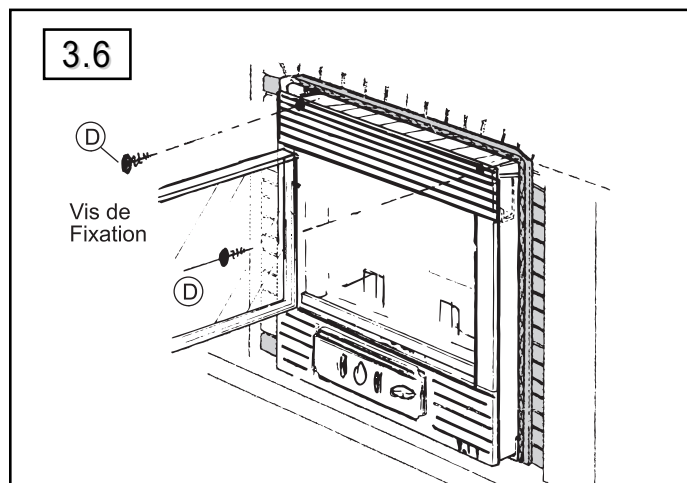


### 3.7. POSE DE L'INSERT (FIG. 3.5)

Approcher l'insert et enfiler le câble dans le passage sur le jambage de la cheminée. Engager et faire glisser à fond l'insert sur les "rails" du cadre-gabarit. Disposer une boucle de câble à l'intérieur de la cheminée pour permettre le démontage de l'insert. Ne pas coincer la boucle sous l'appareil.



Pour éviter l'entrée d'air parasite agissant comme coupe-tirage, une bonne étanchéité entre l'insert et le cadre-gabarit est nécessaire. Utiliser les 2 vis cruciformes (Fig. 3.6-D).

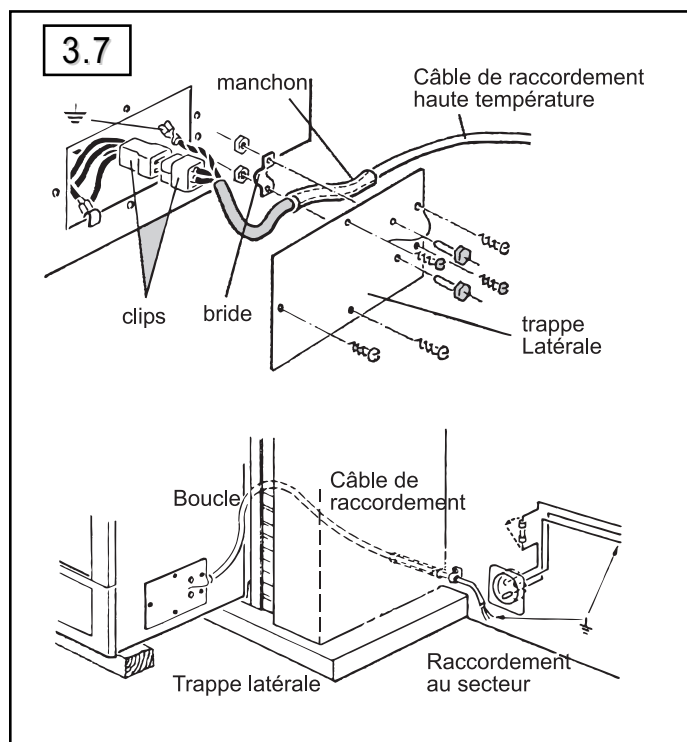


### 3.8. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE (FIG. 3.7)

L'utilisation du câble d'alimentation haute température fourni est obligatoire sur le circuit à l'intérieur de la cheminée.

**ATTENTION:** Disposer une boucle de câble à l'intérieur de la cheminée et veiller à ce qu'elle ne coince pas sous l'appareil.

Tirer le câble d'alimentation par l'orifice aménagé dans la cheminée. Raccorder le câble électrique au secteur (230 V) en respectant les polarités (phase, neutre et terre (jaune/vert)). Le circuit électrique doit être protégé par un fusible spécifique à l'insert.



### 3.9. POUTRE EN BOIS (FIG. 3.1.A)

Aucune partie de la poutre en bois (C) ne doit être soumise à la chaleur de l'insert. Poser le kit de protection de poutre (D) disponible chez votre revendeur (Fig. 3.1.A) avec un isolant (A); laine de roche; bandeau de brique (E); hotte (B).

## 4. UTILISATION

### ATTENTION

- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser la main froide pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (meuble, papier peint, boiserie, ...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

### 4.1. COMBUSTIBLES

#### 4.1.1. Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Éviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

#### 4.1.2. Lignite

En utilisation nominale ou au ralenti, en association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

**ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !**

### 4.2. TIRAGE

La présence d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) peut influencer le tirage, jusqu'à l'inverser. Une prise d'air frais extérieur ouverte lors de l'utilisation de l'insert est indispensable en présence d'une VMC.

### 4.3. ORGANES DE MANOEUVRE

#### 4.3.1. Réglage de l'air de combustion

Régler l'air de combustion avec la manette située sur la porte cendrier (utiliser la main froide).

#### 4.3.2. Poignée de porte

Utiliser la main froide pour manipuler la poignée de la porte de chargement.

### 4.4. PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier. Attendre au moins 2 semaines avant d'utiliser normalement votre cheminée.

Le premier allumage et la mesure du tirage doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques § 2. régler éventuellement le régulateur.

### 4.5. FONCTIONNEMENT

La porte latérale doit être fermée durant le fonctionnement.

#### 4.5.1. Allumage

Étaler du papier froissé sur la sole, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au tableau 4.A (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (tableau 4.A). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

**ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...**

Pour une allure intermédiaire, place la commande au milieu.

#### 4.5.2. Rechargement

Recharger l'insert quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

### 4.6. CHARGE NOMINALE

2 bûches de bois minimum (cf caractéristiques techniques §2), sont nécessaires pour atteindre l'allure nominale. Disposer les bûches vers le fond de l'insert, pour éviter les chutes de braises.

### 4.7. ALLURE RÉDUITE

Régler les commandes conformément au tableau 4.A.

Ne pas faire fonctionner l'insert à allure ralentie pendant de longues périodes. Ceci provoque l'encrassement du conduit et de l'insert.

### 4.8. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'insert, vents très violents,...), fermer rapidement la porte de chargement et fermer les commandes de l'insert.

### 4.9. VENTILATION TURBO

Les turbines de part et d'autre de la porte cendrier sont commandées par un interrupteur 3 positions, relié à un thermostat :

O: ARRET  
I: CONFORT  
II: FORT

Sélectionner la position selon l'intensité du feu et le besoin de chaleur:

II - FORT pour une mise en température rapide de la pièce.

I - CONFORT pour une "allure de croisière" très agréable.

0 - ARRET lorsque le feu brûle au ralenti.

L'air chaud en convection naturelle s'accumule au plafond. La fonction turbo permet d'obtenir un brassage plus ou moins vigoureux de l'air ambiant, pour une température plus homogène et agréable de la pièce. La température de l'air à la sortie de l'insert est plus régulière.

### 4.10. THERMOSTAT

Le thermostat est en service quelle que soit la position de l'interrupteur. La température de consigne du thermostat réglée en usine ne peut pas être modifiée. Lorsque l'appareil est chaud, les turbines enclenchent en allure II.

Ne pas débrancher les ventilateurs lorsque l'appareil est en chauffe sous peine de les détériorer.

**Tableau 4.A: Réglage de la combustion**

Allure	Position de commande d'air de combustion
Allumage	S
Nominale	1
Ralentie	0

## 5. ENTRETIEN

### 5.1 DÉCENDRAGE

Attendre que l'appareil soit refroidi.

Nettoyer la grille foyère amovible.

Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.

Replacer le cendrier et la grille avant le chargement.

### 5.2 ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du cadre de la porte, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

### 5.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

### 5.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

Avant toute nouvelle utilisation de l'insert, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

### 5.5 ENTRETIEN ANNUEL

Avant chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet de l'insert et vérifier le bon fonctionnement de toutes les parties mobiles de l'appareil.

## 6. SERVICE APRES-VENTE

Votre insert comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique.



RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032  
**BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE**  
[www.supra.fr](http://www.supra.fr)